

## **ANNEXE 2**

### **Charte de principes**

### **du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick**

#### **MISSION**

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick est un regroupement sans but lucratif et sans affiliation à un parti politique, formé de membres individuelles et d'organismes et ayant pour mission de faire valoir les intérêts des femmes francophones du Nouveau-Brunswick dans toute leur diversité, de faire de l'action politique revendicatrice et de se mobiliser pour la défense et la promotion des droits des femmes, à partir d'une analyse féministe, tout en assurant leur participation citoyenne.

#### **OBJECTIFS**

Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick remplit sa mission en réalisant les objectifs suivants :

- a) promouvoir et défendre les intérêts et droits des femmes;
- b) lutter contre toutes les formes de violence, de discrimination, de marginalisation ou d'exclusion à l'égard des femmes;
- c) viser l'atteinte de l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les secteurs de la société;
- d) travailler à la mise en œuvre de conditions qui facilitent l'atteinte de ces objectifs dans une perspective plurielle et intersectionnelle, c'est-à-dire permettant d'intégrer les femmes dans toute leur diversité d'expériences, d'appartenances ou de provenances;
- e) promouvoir et défendre les valeurs féministes.

#### **PRINCIPES DIRECTEURS**

Avec la mission et les objectifs, les principes directeurs constituent les éléments auxquels doivent adhérer toute membre du Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick :

- a) Nous, femmes vivant en Acadie du Nouveau-Brunswick, unissons nos forces pour bâtir un monde plus juste où notre travail et notre contribution seront reconnus à leur juste valeur.
- b) Nous voulons enrayer les inégalités et les forces responsables de la discrimination systémique que vivent les femmes.
- c) Nous voulons une Acadie qui respecte les femmes dans toute leur diversité.

- d) Nous reconnaissons les liens entre les différentes formes de discrimination - celles fondées sur la race, le sexe, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, les capacités physiques ou mentales, l'âge, la langue, l'ethnicité, l'appartenance à une classe sociale et d'autres caractéristiques.
- e) Nous sommes solidaires avec les autres groupes ciblés par les forces de discrimination et nous nous engageons à éliminer les obstacles que rencontrent les femmes vivant avec des formes multiples d'oppression et de discrimination.
- f) Nous nous engageons à agir contre toutes les formes d'exploitation et contre toutes les formes de violence, en particulier celles faites aux femmes et aux enfants.
- g) Nous nous engageons à favoriser l'autonomie des femmes dans tous les domaines - économique, personnel, social, politique - et acceptons que l'autonomie comprenne le droit de prendre ses propres décisions en matière de procréation.
- h) Pour atteindre nos objectifs, nous utiliserons la démarche intersectionnelle et nous choisirons les moyens les plus efficaces, c'est-à-dire l'action politique non partisane, l'action solidaire et la concertation avec des groupes engagés dans l'amélioration des conditions de vie des femmes et des communautés et la participation à la construction d'un mouvement international de femmes autonome, démocratique et créatif dans le respect de la diversité.
- i) Le Regroupement féministe du Nouveau-Brunswick reconnaît l'apport et l'existence du mouvement féministe et des communautés d'intérêts plus larges que celle du membership officiel, qui comprend, entre autres, les femmes et autres personnes qui interagissent via les médias sociaux.